

Le 24 février 2020

Objet : **Demande d'accès aux documents**  
N/ : AC-2020-178

---



Nous avons bien reçu votre demande d'accès datée du 6 février 2020, laquelle vise à obtenir les informations suivantes :

- le taux annuel de départs volontaires ;
- le taux annuel de roulement de la main-d'oeuvre ;
- le nombre moyen annuel de postes vacants ;
- le nombre moyen annuel de postes en recrutement actif ;
- l'écart entre les ETC autorisés par le Secrétariat du Conseil du trésor et le personnel réellement en poste, annuellement ; et
- le coût annuel pour la formation de nouveaux employés.

Après avoir effectué les vérifications requises, nous vous informons que le Comité de déontologie policière détient les informations correspondant à votre demande, lesquelles peuvent vous être communiquées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Ainsi, vous trouverez, ci-joint, un document comprenant les renseignements requis au regard des quatre premiers points de votre demande. Quant au dernier, la formation de nouveaux employés n'a engendré aucun coût pour le Comité depuis les dix dernières années, étant donné que celle-ci a été donnée à l'interne.

En terminant, le Comité tient à vous mentionner que, en raison de l'absence de spécification des corps d'emplois visés par votre requête, il a tenu pour acquis que cette dernière visait les données concernant les employés du SFPQ .

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Côté', written over a horizontal line.

**Isabelle Côté, avocate**  
Conseillère juridique  
Responsable de l'accès aux documents des  
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

IC/ft

p.j. Document